



RADARS : 91,2% du montant des amendes en 2017 réinjectés dans la sécurité routière

Fiche pratique publié le 26/10/2018, vu 945 fois, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Les radars français ont rapporté, en 2017, quelques 1,013 milliard d'euros à l'état.

Les radars français ont rapporté, en 2017, quelques 1,013 milliard d'euros à l'état. Un apport conséquent qui, d'après le ministère, a été utilisé à 91% à la lutte contre l'insécurité routière.

En effet, selon ce communiqué reprenant un rapport annexé au Projet de loi de finances 2019, 924,5 millions d'euros ont été répartis entre les collectivités locales et l'Agence de financement des infrastructures de transport de France.

Le reste (soit quelques 89 millions d'euros) ont servi au désendettement de l'Etat.

[SVEN RAULINE AVOCAT](#)